

A l'attention de Mmes et M.
**les Président(e)s de Ligue et de Comité,
les responsables d'ETR et les Conseillers Techniques Fédéraux,**

Paris, le 24 septembre 2018

Nos Réf. : JRG/MEG

Objet : Suivi des licences

Contact : secretariatgeneral@ffjudo.com - 01.40.52.16.37

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la FFJDA a perdu 17 000 licences au cours de la saison 2017-2018 par rapport à l'année précédente (pour une recette fédérale diminuée de près de 630 000 €) : cette perte nous a contraints à des restrictions budgétaires importantes.

D'autre part, le contexte économique et politique met en difficulté les associations sportives, nos clubs, et la Fédération dans sa totalité (par la diminution des subventions, et avec un avenir proche qui ne s'annonce guère meilleur).

Or les licences, outre les valeurs d'adhésion à nos principes mutualistes et solidaires qu'elles représentent, constituent 73 % de nos recettes budgétaires, et font notre force.

En conséquence, et en application des décisions du Conseil d'Administration fédéral, le Comité Exécutif met en œuvre les orientations prises pour un suivi précis de la prise de licence, en particulier pour le premier trimestre de la saison sportive 2018-2019 :

- L'objectif est principalement d'aider les clubs affiliés qui pourraient être accompagnés à propos de causes précises et identifiées par le club.
Si un non-licenciement se révélait en contradiction avec la prise de licence pour tous les pratiquants du club et de tous les âges, sans que vous n'avez identifié la cause, vous devrez faire part de cette situation au Secrétariat Général fédéral secretariatgeneral@ffjudo.com : il agira en demandant au club des éclaircissements en collaboration et lien étroit avec vous, puis, si aucune réelle justification n'est apportée, il mettra en demeure le club de régulariser sa situation dans les deux à trois semaines, avec double du courrier au Maire de la commune concernée ; enfin, sans réponse ou explication satisfaisante, sera engagée une procédure de radiation ou convocation devant la commission de discipline.
- Les Présidents de Comité et les Conseillers Techniques Fédéraux sont chargés, à compter du lundi 1^{er} octobre 2018, de consulter l'évolution statistique des licences des clubs de leur compétence depuis les 4 années précédentes.

.../...

Avec vos codes d'accès, vous consulterez sur extranet ces tableaux faisant apparaître les dix clubs ayant le plus grand écart avec la situation de l'an passé, de date à date. Vous les contacterez directement ou par téléphone pour connaître les raisons de cet écart et leur proposerez un accompagnement fédéral (de tous niveaux selon les cas) ; *vous trouverez en annexe (cf. p.3) la liste des causes à identifier que vous indiquerez dans la colonne à cet effet ainsi que l'action entreprise.*

- Le Président de Ligue et le responsable de l'ETR sont vos référents pour vous accompagner dans ces actions avec les clubs et vous aider à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Pour ce faire, les Ligues ont des missions de coordination et des moyens à leur disposition (formation des enseignants etc.).
- Régulièrement (tous les quinze jours), la Ligue devra faire parvenir le résultat de ces deux semaines de suivi au Secrétaire Général et au Directeur Technique National (une seule adresse : suivilicences@ffjudo.com) qui dirigent la cellule de pilotage dans le cadre de l'observatoire des licences et vous adresseront leur avis et les actions à entreprendre si nécessaire.
- **ECHEANCES : voir annexe en page 3**
 - o 1^{ère} phase : du 1^{er} au 12 octobre 2018 (travail de proximité en collaboration avec la Ligue) ;
 - o 2^{ème} phase : vendredi 12 octobre 2018, envoi à suivilicences@ffjudo.com de votre action pour les clubs concernés ;
 - o 3^{ème} phase : le comité de pilotage analyse les actions et vous retourne son avis par Comité (semaine du 15 octobre 2018).

Puis les phases se suivront au même rythme (phase 1 : du 15 au 26 octobre ; phase 2 : vendredi 26 octobre 2018, envoi au siège fédéral ; phase 3 : semaine du 29, analyse par le comité de pilotage). Et ainsi de suite, deux fois par mois.

Nous comptons sur votre action à l'égard des clubs, avec bienveillance et esprit d'entraide, mais sans concession par ailleurs quand cela est nécessaire.

C'est seulement par un suivi, méthodique et rigoureux, des statistiques des licences des clubs, que nous pourrons corriger les tendances négatives de la saison dernière et réaliser les actions envisagées.

Avec nos meilleures salutations,

Le Directeur Technique National

Jean-Claude SENAUD



Le Vice-Président Secrétaire Général

Jean-René GIRARDOT



.../...

ANNEXE : ECHEANCES

Dates d'envoi d'un état du suivi des licences par le siège fédéral (1)	Retour des fichiers Excel par les responsables ETR au siège fédéral : suivilicences@ffjudo.com (2)	Analyse des actions part le comité de pilotage FFJDA : échanges avec les OTD	Méthodologie : Travail de proximité des comités en collaboration avec la ligue
01/10/2018	12/10/2018	Semaine du 15 octobre	Semaine 1 <ul style="list-style-type: none"> • Contacter les clubs en difficultés (Privilégier le contact téléphonique ou direct par le CTD/ETR ou le Président du comité)
15/10/2018	26/10/2018	Semaine du 29 octobre	
29/10/2018	09/11/2018	Semaine du 12 novembre	Semaine 2 <ul style="list-style-type: none"> • Action par l'OTD avec le club pour réguler la situation • Vérification des licences via l'observatoire des licences. • Compléter et envoyer le fichier Excel renseigné à chaque responsable ETR
12/11/2018	23/11/2018	Semaine du 26 novembre	
26/11/2018	07/12/2018	Semaine du 10 décembre	
10/12/2018	21/12/2018	Début janvier	

(1) Extraction sous Excel d'un état des licences des clubs en difficultés date à date (>-20 licences)
Ce fichier correspond à une extraction de la diapositive « Comptage des licences par club date à date » de l'observatoire des populations (Espace extranet/ suivi des licences)

(2) Envoi à suivilicences@ffjudo.com - Copie aux Présidents de Ligue, Comité et CTF

ANNEXE : LA LISTE DES CAUSES A IDENTIFIER

Liste de choix (Difficultés principales/secondaires rencontrées)	Commentaires
Concurrence interne avec des clubs FFJDA	Précisez le nom des clubs
Concurrence externe avec d'autres disciplines	Précisez la discipline (football, rugby...)
Créneaux horaires	Précisez la cause (dojo utilisé pour mercredi education nationale, l'enseignant n'est plus disponible à ces créneaux, suppression taïso...)
Démographie	
Fermeture	Précisez la cause
Fermeture d'un dojo	Précisez lequel
Sous licenciement d'une catégorie d'âge	Précisez la catégorie d'âge
Licenciement de tout ou partie vers une autre fédération	Précisez la catégorie d'âge et la fédération
Problème dirigeant	Précisez la cause
Problème enseignant	Précisez la cause
Retard administratif du club	Précisez la cause
Club contacté mais sans réponse	
Difficultés de trésorerie	
Fusion/Alliance de clubs	Précisez le ou les clubs concernés
Divers (préciser par CTF)	